

**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS**

INFORMATIONS MUNICIPALES AU **27 MARS 2020**

Kleg'Infos

WWW.CLEGUEREC.FR

CORONAVIRUS (COVID-19)

En cette période difficile, la solidarité doit se manifester encore davantage. Téléphonnez régulièrement à vos voisins et à vos proches. N'hésitez pas à alerter la Mairie ou le CCAS si vous identifiez des personnes qui auraient besoin d'aide ou des situations difficiles.

Mairie : 02 97 38 00 15 ou 06 63 30 48 37 (horaires ci-dessous) **CCAS** : 02 97 38 11 64

• LES SERVICES MUNICIPAUX

En application du décret imposant des mesures contre la propagation du Coronavirus, les services de la mairie sont fermés au public.

Une permanence téléphonique au **02 97 38 00 15** est mise en place du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le samedi de 10h à 12h ou par mail à contact@cleguerec.fr. En dehors de ces horaires, vous pouvez appeler ou laisser un message au **06 63 30 48 37**. La police municipale est également joignable.

Par ailleurs, des agents municipaux restent mobilisés pour assurer uniquement la garde des enfants du personnel engagé dans la lutte contre le virus.

La garderie périscolaire est alors ouverte sur inscription en mairie : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h30 à 16h15 à 19h et le mercredi de 7h à 19h.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le samedi de 10h à 12h, il est possible de retirer en libre-service dans le hall de la mairie des sacs jaunes et des attestations de déplacement.

• DÉPLACEMENTS LIMITÉS : UNE DÉROGATION EST NÉCESSAIRE POUR SE DÉPLACER

A télécharger sur : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-derogatoire-et-justificatif-de-deplacement-professionnel> Il est également possible de recopier l'attestation à la main.

• LES SERVICES DU CCAS RENFORCENT LEUR VIGILANCE, AIDONS-LES

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de Cléguérec reste à disposition des habitants pour les accompagner dans leurs démarches du quotidien.

L'accueil physique du CCAS est fermé mais une permanence téléphonique est mise en place au **02 97 38 11 64** du lundi au

vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h.

Le portage de repas à domicile, l'accompagnement dans les démarches administratives et la domiciliation postale sont maintenus.

Les personnes ayant besoin d'aide ou leurs proches peuvent se signaler au **02 97 38 11 64** ou cca.social@wanadoo.fr

• LES COMMERCES ALIMENTAIRES LOCAUX, LE BUREAU DE TABAC ET LA PHARMACIE RESTENT OUVERTS AVEC DES HORAIRES ET DES ACCÈS ADAPTÉS

• INFORMATIONS ACTUALISÉES

Toutes les infos concernant le coronavirus sont mises à jour sur : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Numéro vert national gratuit pour poser vos questions non-médicales : **0 800 130 000** (ouvert 24 h sur 24 et 7 jours sur 7)

Pour le Morbihan : <http://www.morbihan.gouv.fr/index.php/Actualites/Actus/Le-Morbihan-face-au-Coronavirus-Covid19>
<https://www.facebook.com/prefet56>